



Rapport du vérificateur général du Nouveau-Brunswick de 2022

Volume II – Audit de performance

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK



AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



Sites contaminés

Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux

Volume II – Chapitre 2

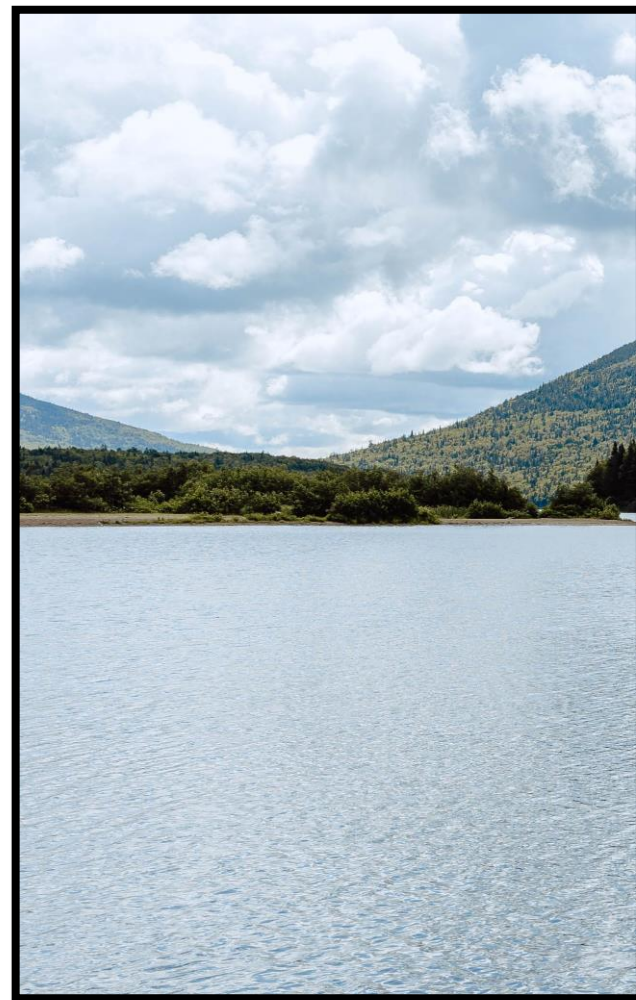
VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK



AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK

Pourquoi est-ce important?

- Peut présenter un risque pour la santé humaine et l'environnement
- Processus inefficaces risquent de propager la contamination et d'augmenter les coûts d'assainissement.
- Province a comptabilisé un passif de 50,8 M\$ en 2021-2022 au titre des sites contaminés



En conclusion :

Le Ministère :

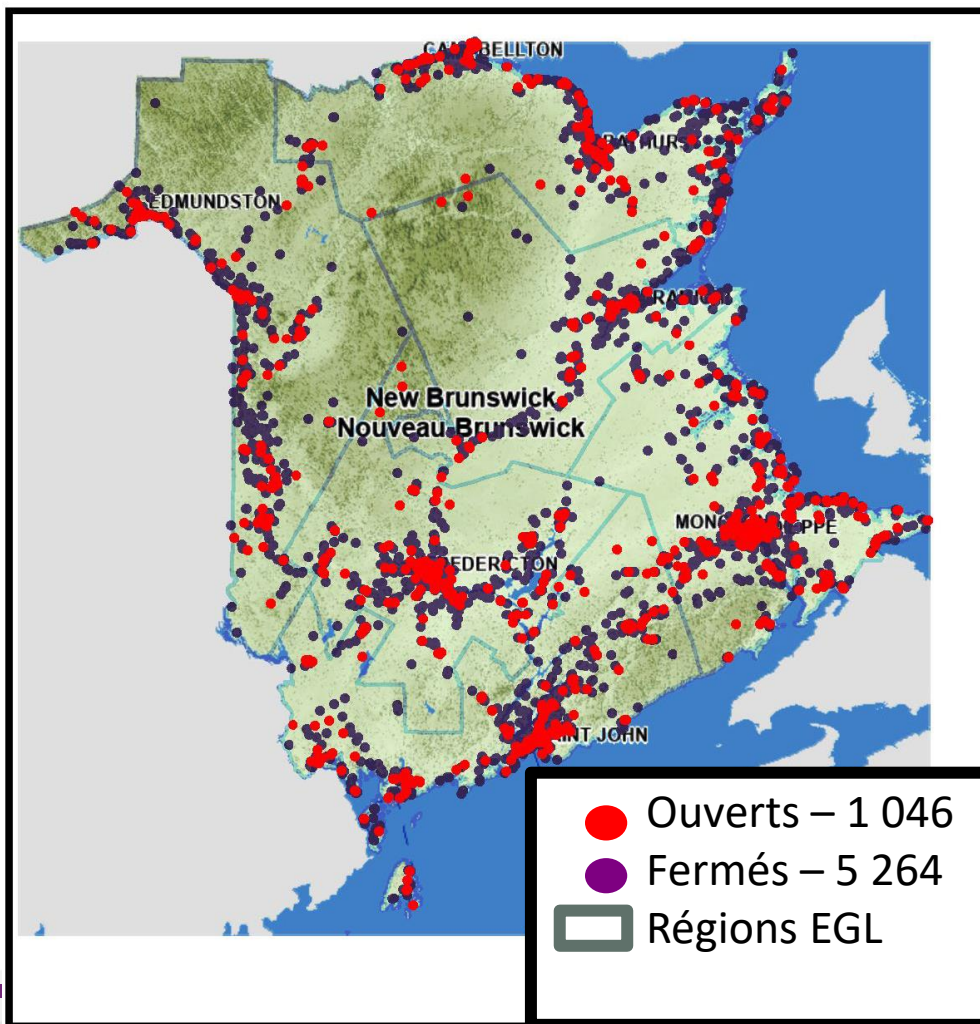
- N'assure pas l'assainissement des sites contaminés en temps opportun
- A une surveillance du rendement déficiente
- A cumulé un arriéré de plus de 1 000 dossiers de site contaminé sur plus de 35 ans

Contexte – Programme d'assainissement des sites contaminés

- Contamination libérée dans l'environnement qui n'est pas couverte par une autorisation ou un permis
- Veille à ce que les risques pour la santé humaine et l'environnement soient réduits au minimum et à ce que les sites contaminés soient assainis



Contexte – Répartition géographique des dossiers ouverts et fermés



Types de sites contaminés les plus courants au N.-B. :

- Déversements d'hydrocarbures pétroliers
 - * Accidents de véhicules automobiles
 - * Fuites de réservoirs de stockage

Aperçu des constatations à discuter :

- Absence d'autorité claire**
- Lacunes d'exécution dans le processus de gestion**
 - Surveillance et rapports insuffisants**
- Absence de programme pour les sites orphelins**

Absence de pouvoirs législatifs clairs

Les lignes directrices relatives aux sites contaminés ne sont pas toujours clairement liées à la législation

<i>Réglementation de la qualité de l'eau – Loi sur l'environnement propre</i>	<i>Règlement sur l'entreposage et la manutention des produits pétroliers – Loi sur l'environnement propre</i>	Aucune loi ou réglementation d'application directe 
Toute contamination par hydrocarbures pétroliers à risque de polluer l'eau	Sites contaminés attribuables à des fuites et des déversements de réservoirs de stockage de pétrole	Tous les autres types de contaminants (produits chimiques de nettoyage à sec, produits chimiques industriels comme le chrome)

Comparaison au Canada atlantique – Législation des sites contaminés

	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.
<i>Réglementation des sites contaminés</i>	N	O	O	N
<i>Référence au processus d'assainissement</i>	N	O	O	O
<i>Assurance ou exigence de sécurité pour les activités polluantes</i>	N	O	N	O
<i>Sites orphelins</i>	N	O	N	N
<i>Calendrier d'assainissement requis</i>	N	O	O	N
<i>Répartition du passif</i>	N	O	N	O

Aucune information disponible au public sur le site Web du N.-B.

La province est 1 des 6 qui ne fournit aucun renseignement en ligne sur les sites contaminés

4 sur 6 exigent des frais d'utilisateur pour l'accès

7 autres administrations publiques fournissent des renseignements sommaires ou complets sur leur site Web

Les procédures opérationnelles normalisées (P.O.N.) d'assainissement ne sont pas toujours suivies

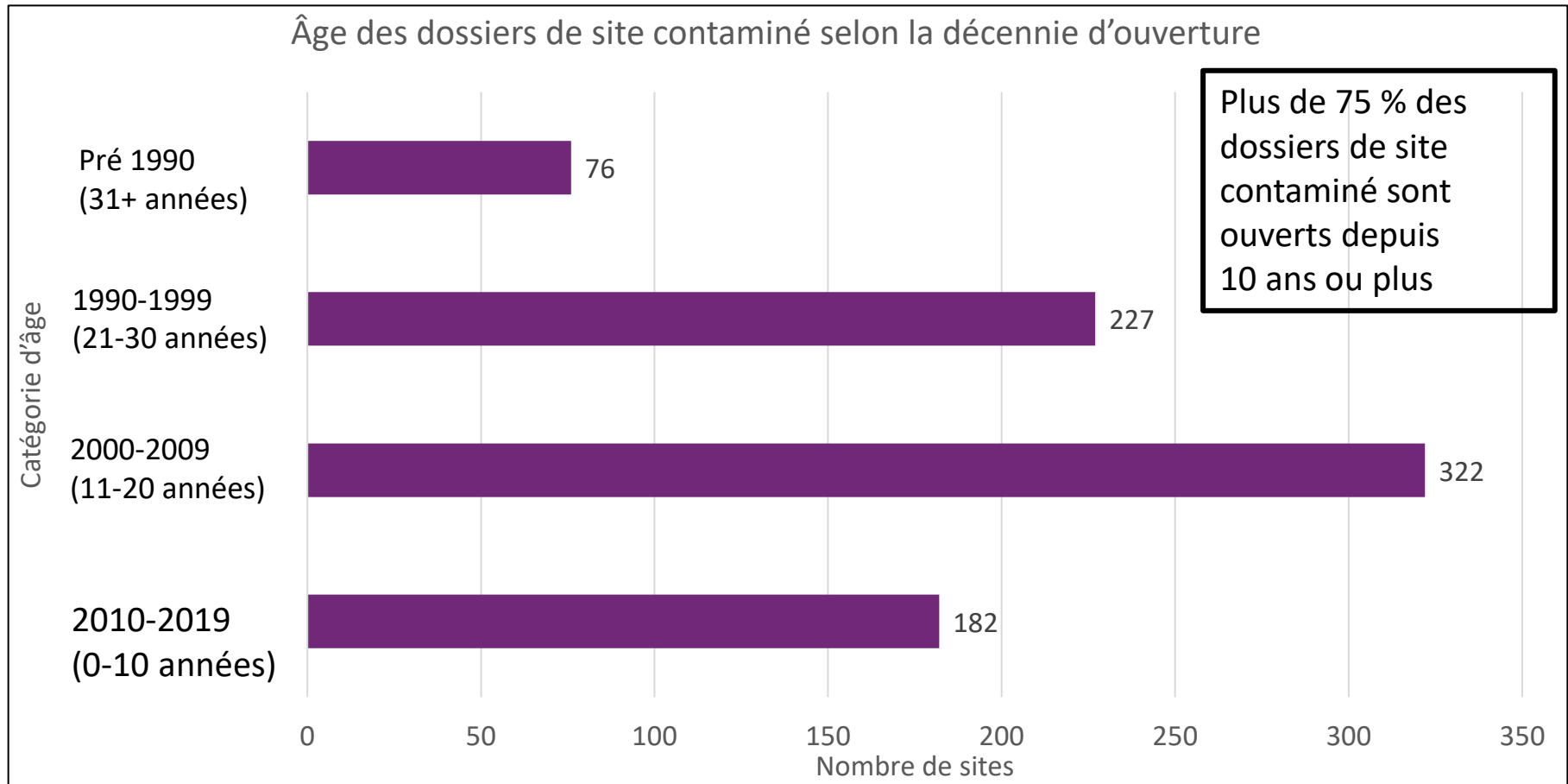
Le personnel a souvent raté des étapes des P.O.N. et n'a pas toujours documenté l'état d'avancement des dossiers dans la base de données sur l'assainissement

Étapes des P.O.N.
manquantes :
lettre de
conformité
(86 %
manquantes)

Aucune date de
traitement n'est
indiquée en ce
qui concerne les
rapports de
fermeture de sites

Liste de
contrôle de
fermeture
des sites
manquante

Les dossiers ne sont pas traités en temps opportun



Manque de surveillance du rendement

Le Ministère ne fixe pas de cibles de rendement comme les suivantes pour le processus de gestion des sites contaminés et n'en assure pas le suivi :

- Délai de présentation des rapports sur les sites
- Saisie des données dans la base de données sur l'assainissement
- Lettre de conformité envoyée à la Partie responsable

Absence de rapports publics sur le rendement

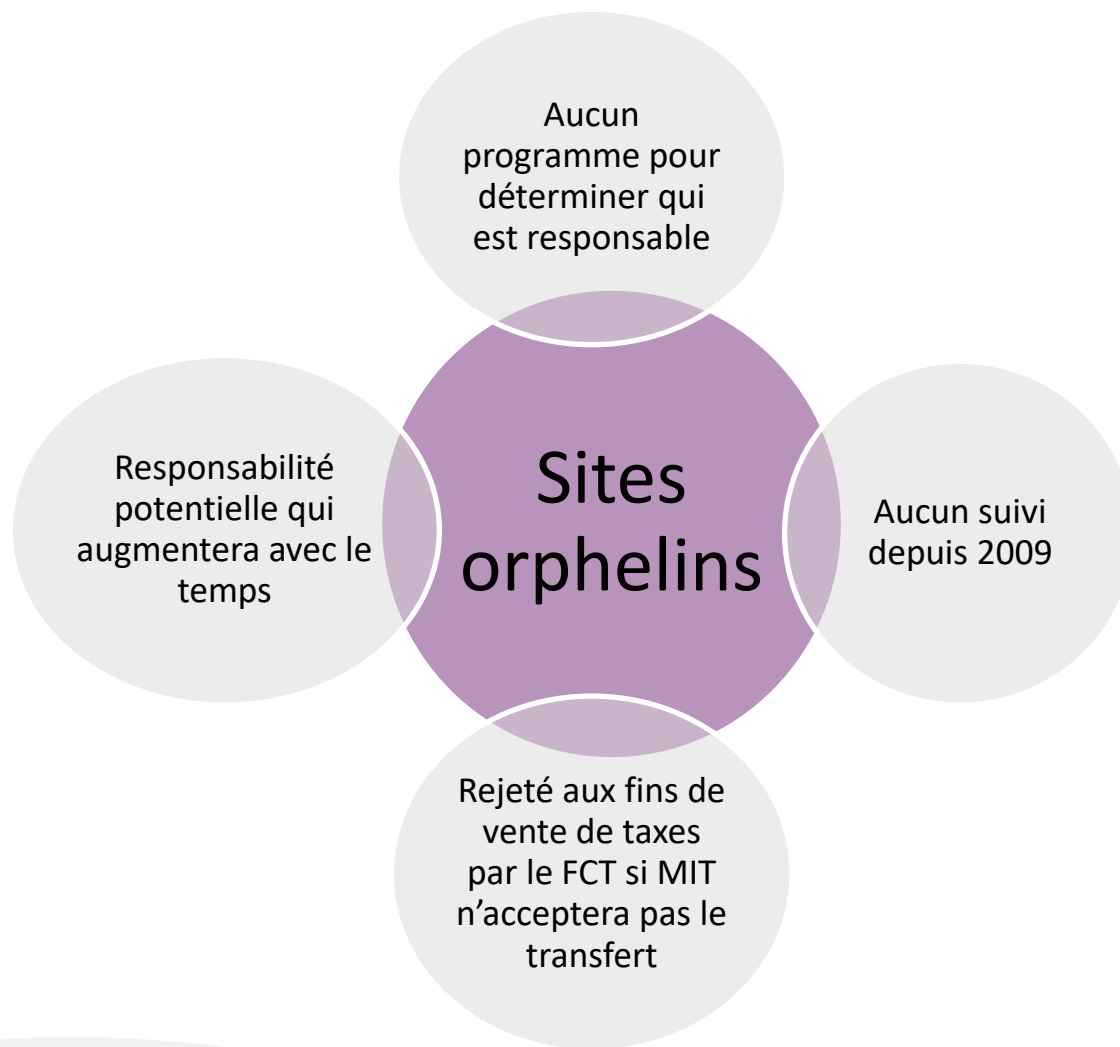
L'information
disponible ne
décrit guère
le rendement
du
programme

Pertinence
limitée des
mesures
correctives
selon le
calendrier

Le Ministère n'est pas en conformité avec la *Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue*

- Le Ministère n'était pas au courant de ses responsabilités en vertu de la Loi, d'où sa non-conformité en ce qui touche la planification et les rapports annuels
- Les instructions du BCE au Ministère pour la planification annuelle sont incompatibles avec les exigences de la Loi

Aucun programme pour les sites orphelins



Les sites appartenant au gouvernement n'ont aucune entité responsable de coordonner l'assainissement

- Pas de plan pangouvernemental pour évaluer les risques et prioriser les travaux d'assainissement
- Chaque ministère établit un budget distinct pour les sites dont il est responsable et se charge de leur assainissement
- Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux agit à titre d'organisme de réglementation et non de coordonnateur

Recommandations du VGNB

Nous avons formulé **15** recommandations au ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux pour :

- mettre à jour la Loi et les règlements afin de combler les lacunes en matière de pouvoirs
- diffuser davantage de renseignements
- veiller à ce que le processus de gestion et l'assainissement se déroulent en temps opportun
- mettre à jour les politiques, les plans et les mécanismes de production de rapports

Recommandations du VGNB

Nous avons formulé **2** recommandations au Bureau du Conseil exécutif :

- Harmoniser les instructions au ministère avec la *Loi sur la responsabilisation et l'amélioration continue*
- Confier à un organisme de surveillance la coordination des sites contaminés appartenant au gouvernement



Fonds en fiducie pour l'environnement

Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux

Volume II – Chapitre 3

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK



AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK

Pourquoi est-ce important?

- Dépenses de plus de 77 millions de dollars sur dix ans
- Excédent accumulé de près de 41 millions de dollars

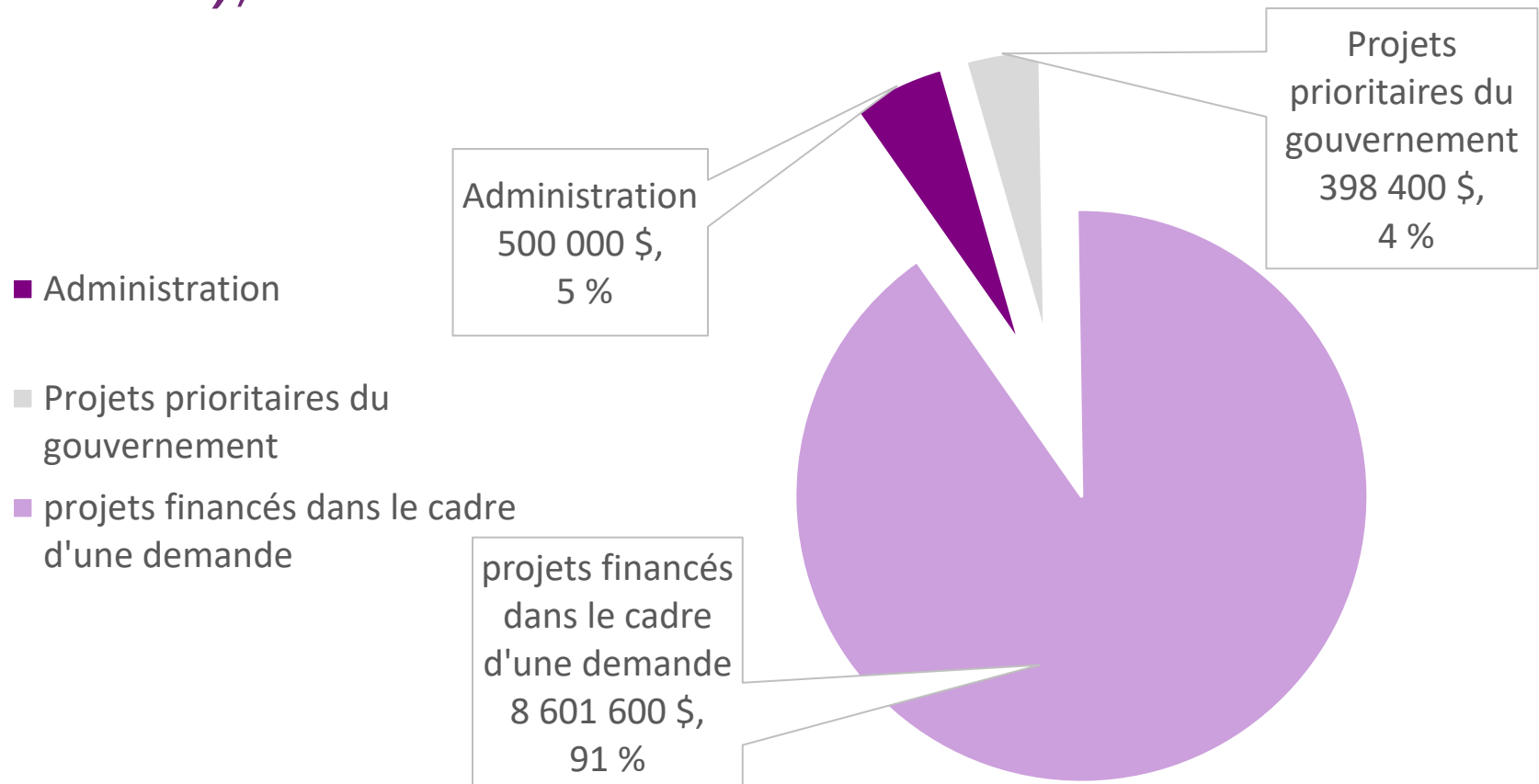


Conclusions générales

Le Ministère NE supervise PAS efficacement le Fonds en fiducie pour l'environnement :

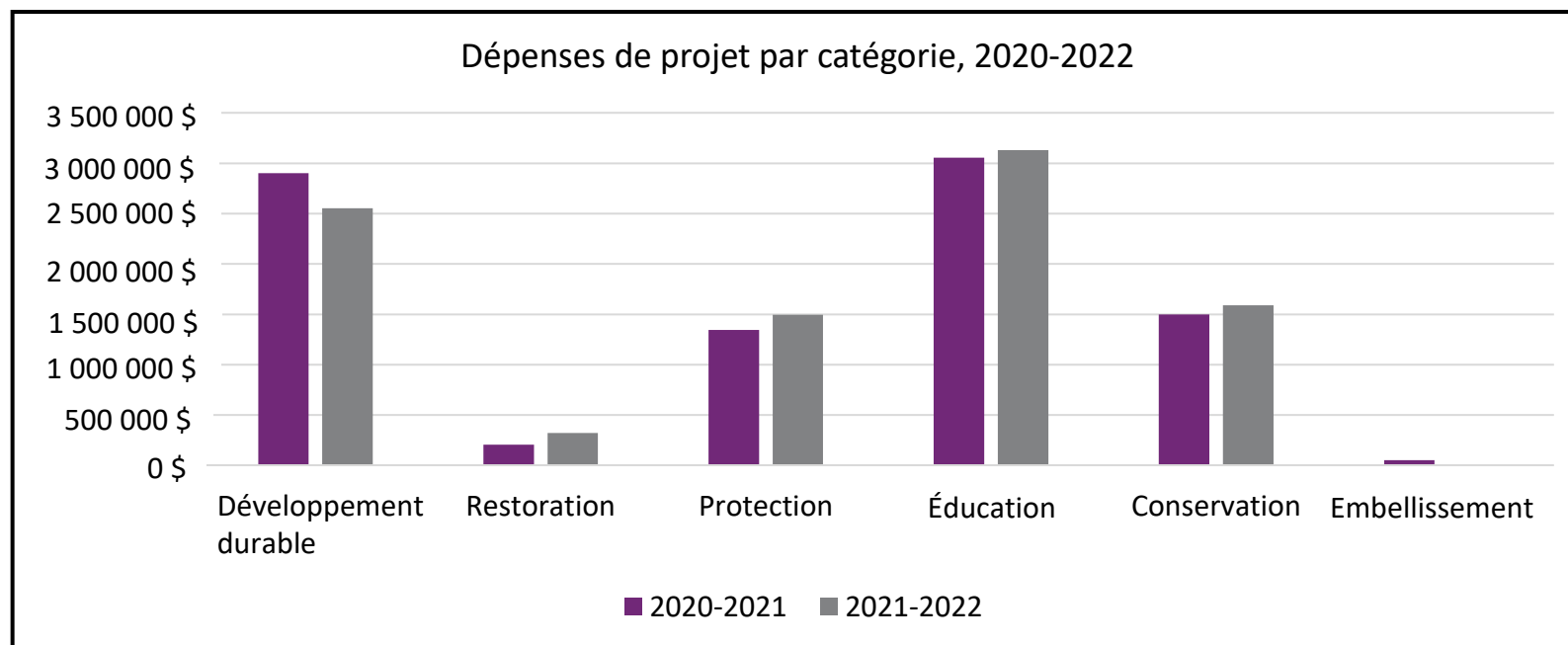
- Les rôles et les responsabilités ne sont pas clairement définis ou documentés
- Aucun plan stratégique ou annuel pour le fonds
- L'évaluation du financement et la sélection des projets manquent de clarté
- Aucun rapport sur les projets antérieurs et leurs résultats

Ventilation du Budget du FFE (9,5 millions de dollars), 2021-2022

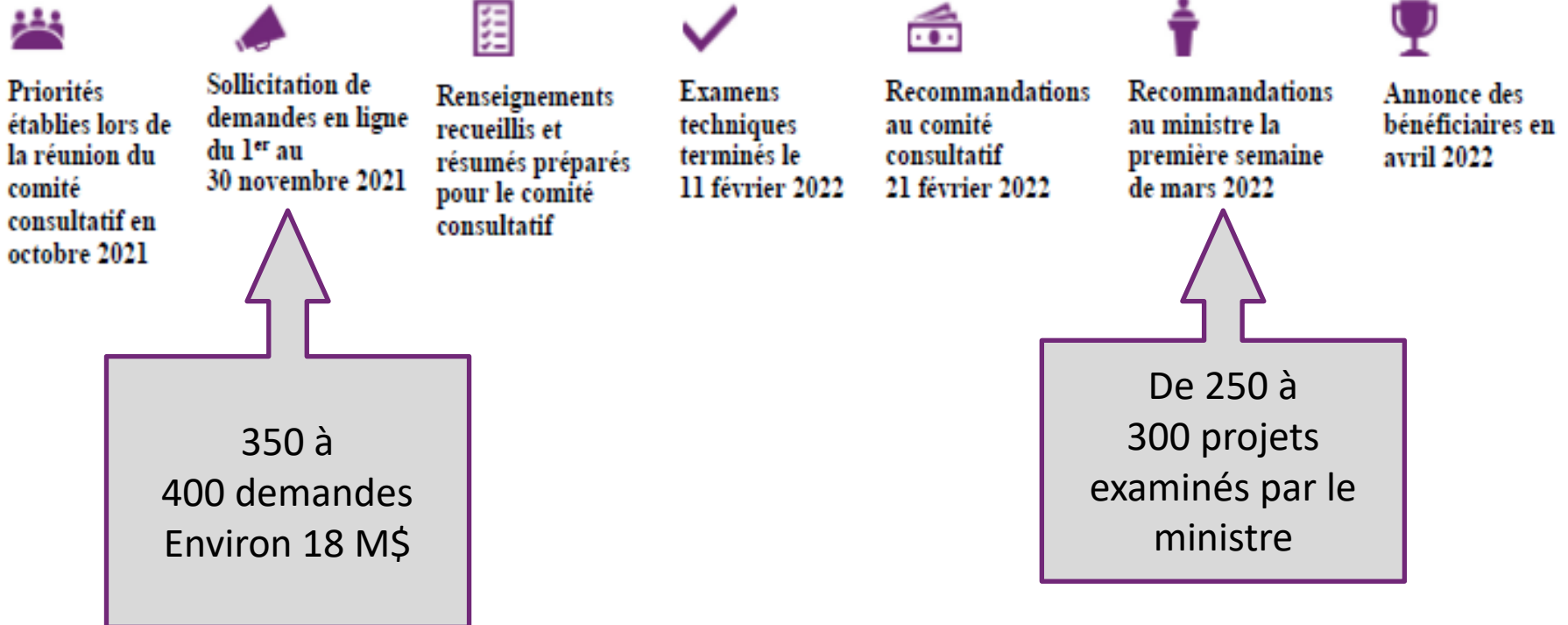


Contexte – catégories de financement

- Développement durable
- Restauration
- Protection
- Éducation
- Conservation
- Embellissement



Déroulement annuel type du programme (2022)



Aperçu des thèmes des constatations

- Absence de rôles et de responsabilités clairs
 - Manque de planification
- Absence de décisions et d'évaluations fondées sur des données probantes
- Rapports d'évaluation du rendement inadéquats

Le Comité consultatif n'a pas de fondement défini pour évaluer les recommandations de financement

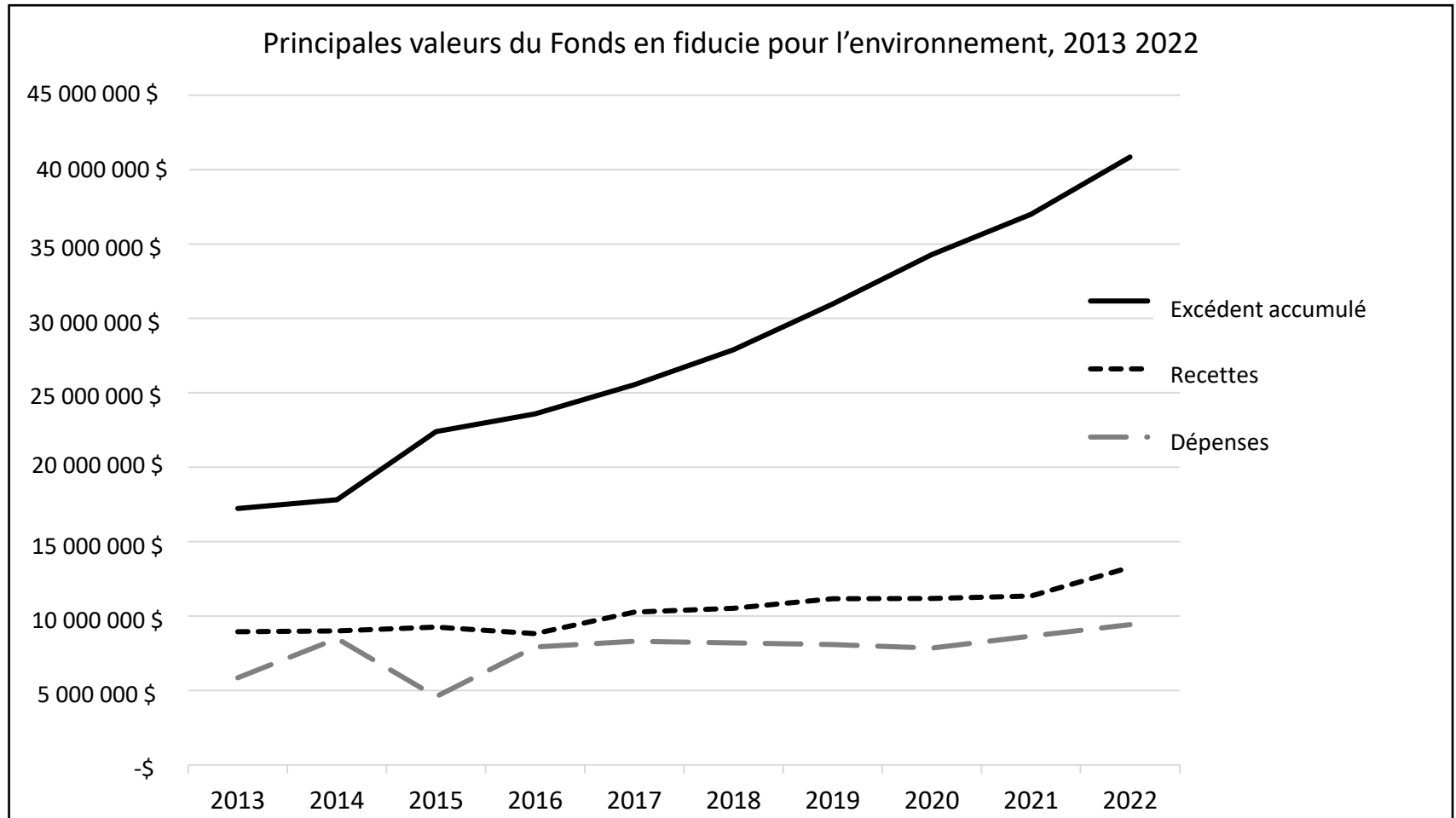
- Décisions fondées sur l'opinion des membres ainsi que sur les conseils des examinateurs techniques
- Aucune méthode normalisée définie pour évaluer le financement des projets
- Les décisions de financement peuvent ne pas être fondées sur des éléments probants ou étayées par des données objectives

RISQUE :
Les décisions relatives aux projets et au financement seront subjectives et incohérentes

L'excédent a augmenté alors que les projets approuvés ont reçu un financement moindre chaque année

- Les projets approuvés reçoivent habituellement un financement inférieur à celui demandé, sans justification fondée sur des données probantes
- En moyenne, dans le cas des projets approuvés, 64 % du financement demandé est accordé

L'excédent a augmenté de 20 M\$ entre 2013 et 2022



Aucun plan d'utilisation de l'excédent accumulé

- L'excédent demeure inutilisé, tandis que les projets et les recommandations de financement sont réduits et rejetés en raison des contraintes budgétaires
- Sans une approche transparente et bien planifiée de l'utilisation de l'excédent du Fonds, l'argent pourraient demeurer inutilisé et ne pas contribuer à la réalisation du mandat

2021-2022

91 % des projets approuvés n'ont été que **partiellement financés**

22 % n'ont pas été retenues aux fins de financement

Aucun rôle en particulier n'est expressément chargé de superviser l'administration du Fonds

- Aucune preuve que la responsabilité de surveillance a été clairement documentée ou attribuée
- Aucun document officiel ne définit le but, les attentes, les rôles ou les responsabilités du Comité consultatif
- Aucune preuve démontrant que les principales responsabilités sont assumées

Aucun plan stratégique ou annuel, malgré l'obligation prévue par la loi

- Ministère n'a pas établi de plans stratégiques ou annuels pour que le FFE s'acquitte de son mandat
- L'utilisation des actifs du Fonds, y compris les recettes et l'excédent, n'est liée à aucun plan ou objectif

Les priorités du Fonds ne concordent pas

Catégories du Fonds	Priorités gouvernementales	Priorités du MEGL
• Développement durable • Restauration • Protection • Éducation • Conservation • Embellissement	• Secteur privé dynamique • Collectivités dynamiques et durables • Soins de santé publics fiables • Éducation de calibre mondial • Gouvernement abordable, réceptif et très performant • Environnement	• Protection de notre environnement • Sensibilisation accrue à l'environnement • Gestion de nos déchets • Lutte contre les changements climatiques • Création de collectivités durables

Si les priorités du Fonds ne concordent pas, le FFE ne réalisera pas son mandat ni ne soutiendra les priorités du gouvernement

Aucune évaluation du rendement du Fonds depuis sa création en 1990



Le Ministère n'a pas
expliqué pourquoi cela
n'a pas été fait

- Aucune analyse des données sur les projets antérieurs n'a été effectuée
- Sans analyse, les données existantes ne peuvent pas éclairer la planification, les évaluations de projet ou la prise de décisions

Aucune comparaison entre les dépenses budgétaires et les dépenses réelles - malgré l'exigence énoncée dans la Loi

- Aucun renseignement n'est fourni sur les écarts

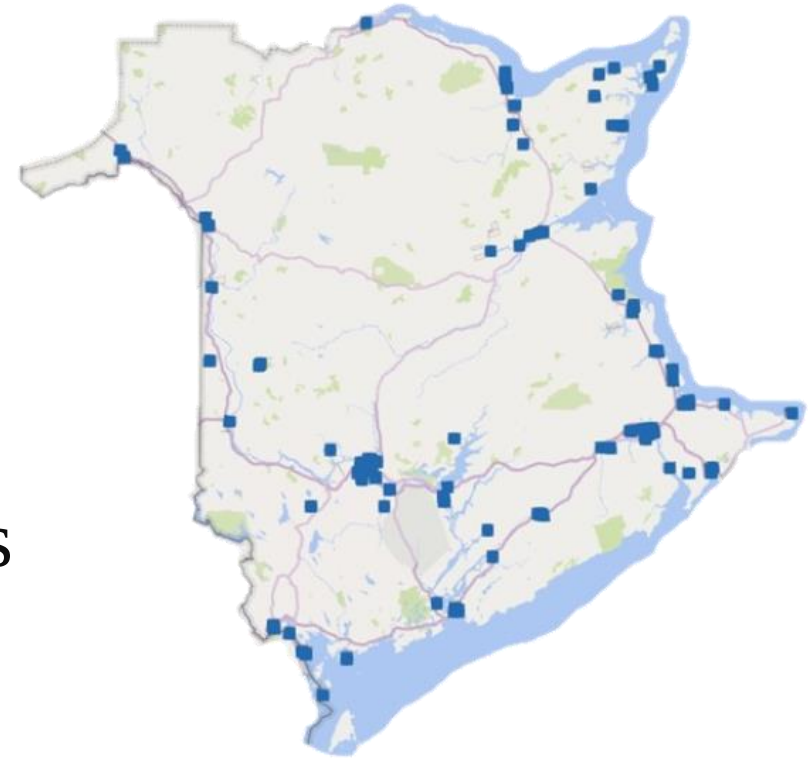
- Aucune comparaison avec l'année précédente

Le Ministère ne peut démontrer si les projets financés contribuent à la réalisation du mandat du FFE

- Les rapports ne comprennent pas tous les projets
- Les rapports actuels ne comprennent que les faits saillants de projets sélectionnés
- Aucune mesure de la contribution à la réalisation du mandat du FFE

Aucune information géographique sur les bénéficiaires du Fonds et son impact

- L'information est recueillie mais n'est pas déclarée en fonction des régions
- Il est raisonnable de s'attendre à ce que les rapports sur les résultats des projets et du financement indiquent les emplacements géographiques



*Répartition du financement parmi les demandeurs du N.-B., 2021-2022
(créée par le VGNB)*

Recommandations du VGNB

Nous avons formulé **9** recommandations au ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux qui portent sur les points suivants :

- désigner une instance unique de surveillance et clarifier les rôles et les responsabilités
- élaborer des plans stratégiques et annuels et un plan d'utilisation de l'excédent accumulé
- améliorer la prise de décisions, la transparence et la conformité



Suivi des recommandations des chapitres sur les audits de performance d'exercices antérieurs

Volume II – Chapitre 4

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK



AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK

Suivi détaillé des rapports du VGNB de 2016 et 2018

Chapitres sélectionnés :

2016

Commission des services d'aide juridique : Service du curateur public

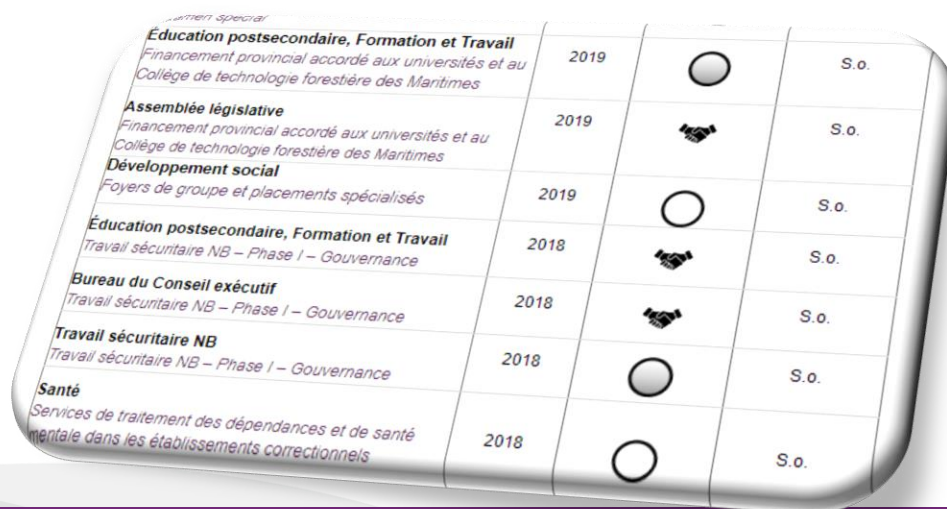


2018

- Travail sécuritaire NB – Phase I – Gouvernance
- Santé; Justice et Sécurité publique : Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes
- ÉdPE : Amélioration du rendement des élèves : Un défi néo-brunswickois
- Travail sécuritaire NB : Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés
- Suivi des recommandations des chapitres sur les audits de performance d'exercices antérieurs par le BCE

Conclusion générale

- Dans l'ensemble, les entités gouvernementales ont mis en œuvre **60 % de nos recommandations** en incluant les résultats autodéclarés des entités et vérifiés par le VGNB dans nos rapports de 2016 à 2018.



<i>Document spécial</i> Éducation postsecondaire, Formation et Travail Financement provincial accordé aux universités et au Collège de technologie forestière des Maritimes	2019		S.o.
Assemblée législative Financement provincial accordé aux universités et au Collège de technologie forestière des Maritimes	2019		S.o.
Développement social Foyers de groupe et placements spécialisés	2019		S.o.
Éducation postsecondaire, Formation et Travail Travail sécuritaire NB – Phase I – Gouvernance	2018		S.o.
Bureau du Conseil exécutif Travail sécuritaire NB – Phase I – Gouvernance	2018		S.o.
Travail sécuritaire NB Travail sécuritaire NB – Phase I – Gouvernance	2018		S.o.
Santé Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels	2018		S.o.

Travail sécuritaire NB – Partie I – Gouvernance (2018)

- ✓ 83 % des recommandations ont été mises en œuvre
- ✗ Travail sécuritaire NB et EPFT n'ont pas encore procédé au recrutement rapide des membres des conseils d'administration



Travail Sécuritaire – Partie II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés (2018)

- ✓ 69 % des recommandations ont été mises en œuvre
- ✗ Travail sécuritaire NB doit encore :
 - permettre aux agents d'indemnisation de communiquer directement les plans de traitement aux clients lorsque la demande est acceptée
 - utilisé les lignes directrices sur la durée de l'invalidité pour tous les types de demandes

Services de traitement des dépendances et de santé mentale dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes (2018)

- ✓ 72 % des recommandations ont été mises en œuvre
- ✗ Le transfert de responsabilité n'est pas encore terminé
- ✗ Un outil reconnu de dépistage des troubles mentaux n'a pas encore été entièrement mis en œuvre
- ✗ Des modifications du processus pour améliorer l'efficacité et la qualité n'ont pas encore été apportées

Amélioration du rendement des élèves : Un défi néo-brunswickois (2018)

- ✗ Seulement 50 % des recommandations de ce chapitre ont été mises en œuvre
- ✗ Nous ne pouvons déterminer si les plans décennaux actuels demeureront mis en œuvre pour permettre au système d'éducation de se stabiliser



BCE – Suivi des recommandations des chapitres sur les audits de performance d'exercices antérieurs (2018)

- ✓ 100 % des recommandations ont été mises en œuvre
- ✓ Le BCE a modifié les lignes directrices relatives aux rapports annuels :

Ajout d'une exigence de rapport sur l'état d'avancement des recommandations du VGNB

Obligation modifiée de rendre compte des recommandations « *mises en œuvre* » plutôt que « *adoptées* ».

Commission des services d'aide juridique du N.-B. Services du curateur public (2016)

- ✓ 70 % des recommandations ont été mises en œuvre
- ✗ Le Services du curateur public n'ont pas encore :
 - Terminé la mise à niveau complète du système actuel de gestion des cas
 - Mis en place une fonction d'audit interne tel que recommandé
 - Établi des buts, des objectifs et des cibles mesurables pour ses services et rendu les résultats publics

Le VGNB est insatisfait du taux de mise en œuvre

- Il est très dommage que des recommandations formulées il y a quatre à six ans ne soient toujours pas mises en œuvre
- Mise en œuvre accrue de nos recommandations en 2016 comparé à 2020
- Nous nous attendons à ce que toutes nos recommandations soient mises en œuvre

Thème général des audits de performance et des suivis

- Manque de responsabilisation et de surveillance des ministères et organismes
- Nous espérons que le Comité des comptes publics prendra en compte l'information communiquée aujourd'hui et tiendra les ministères responsables de la mise en œuvre de nos recommandations



Rapport du vérificateur général du Nouveau-Brunswick de 2022

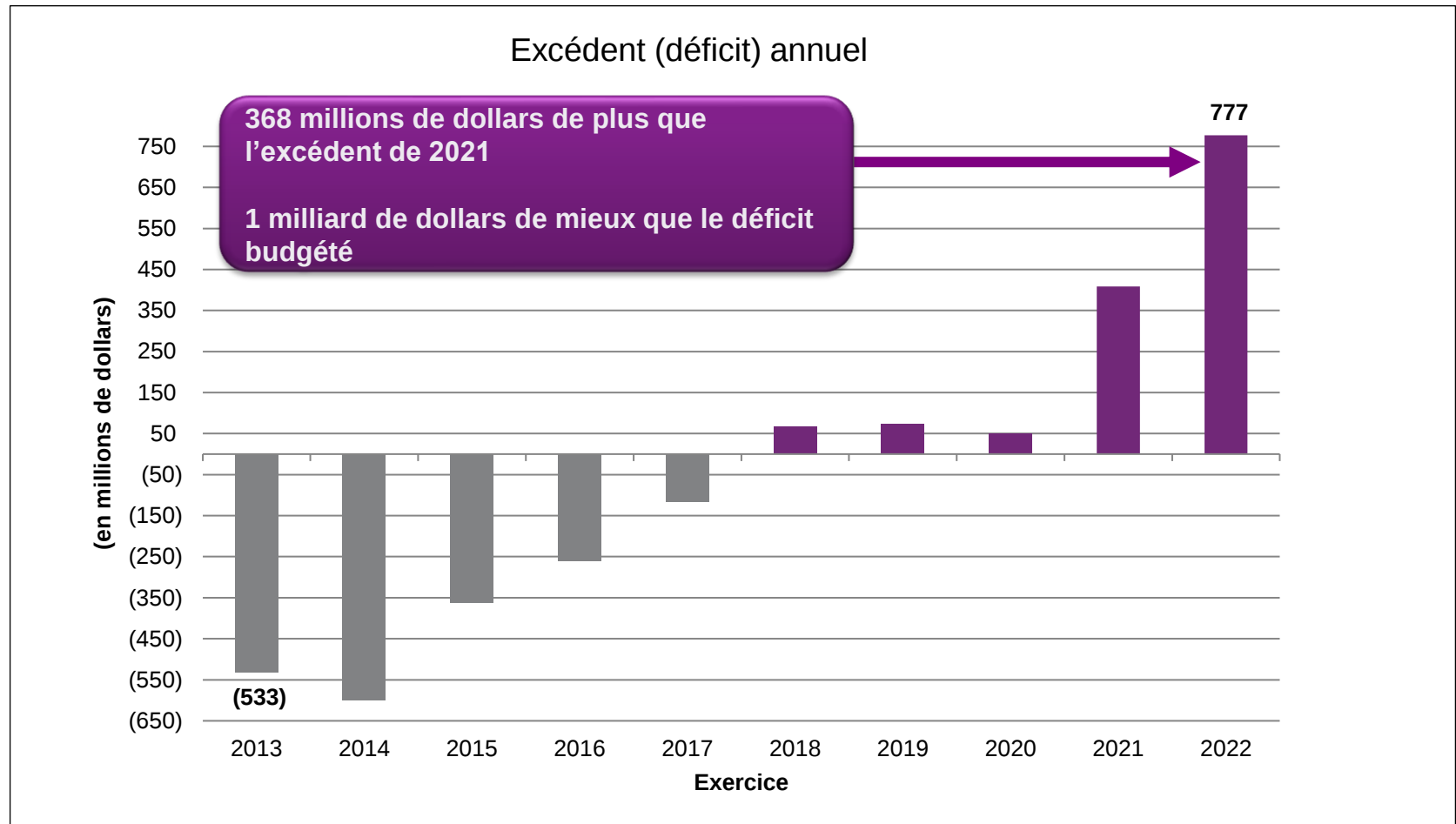
Volume III – Audit financier

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK



AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK

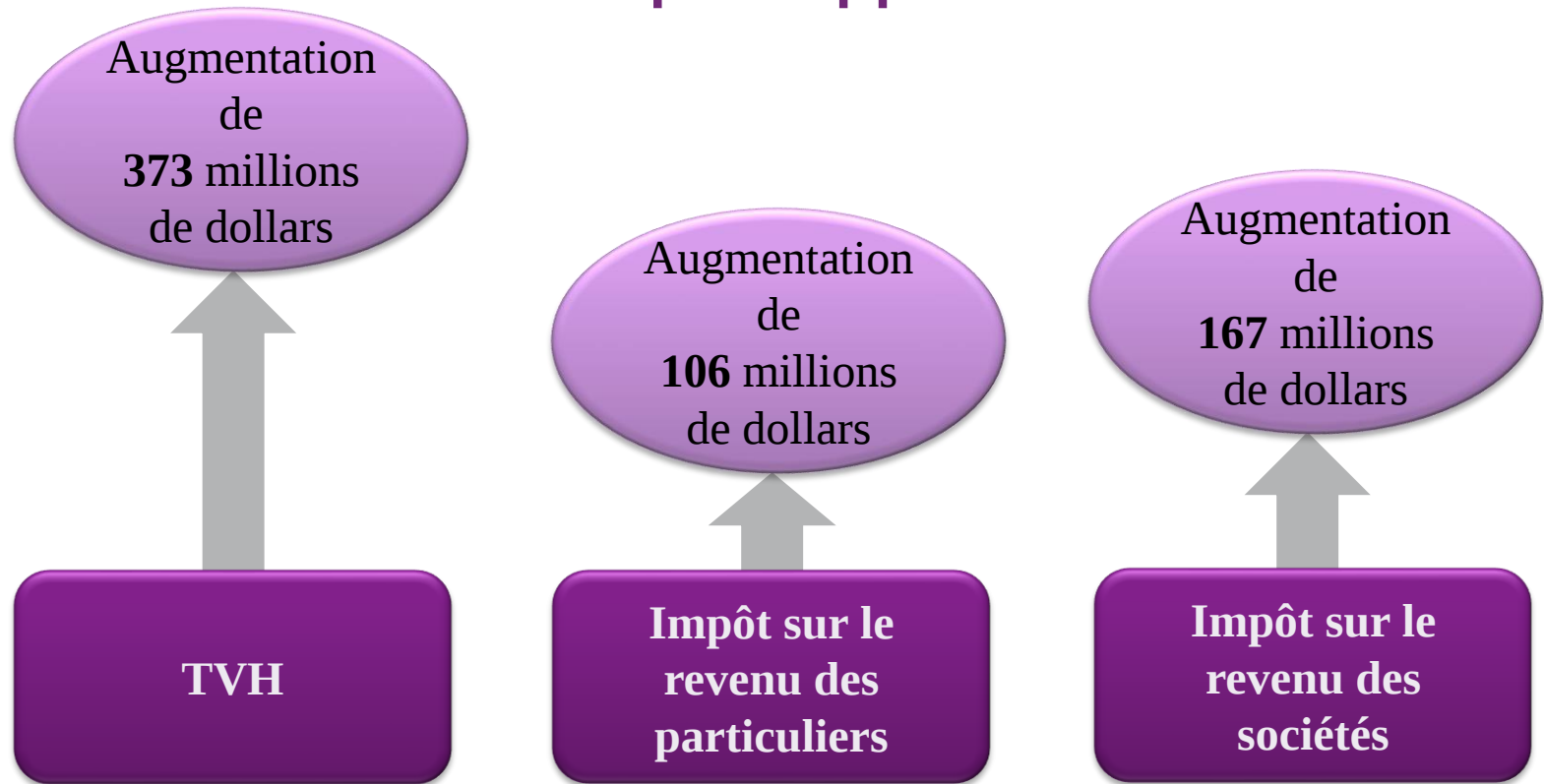
Cinquième excédent consécutif de la Province



À quoi l'excédent de cette année est-il attribuable?

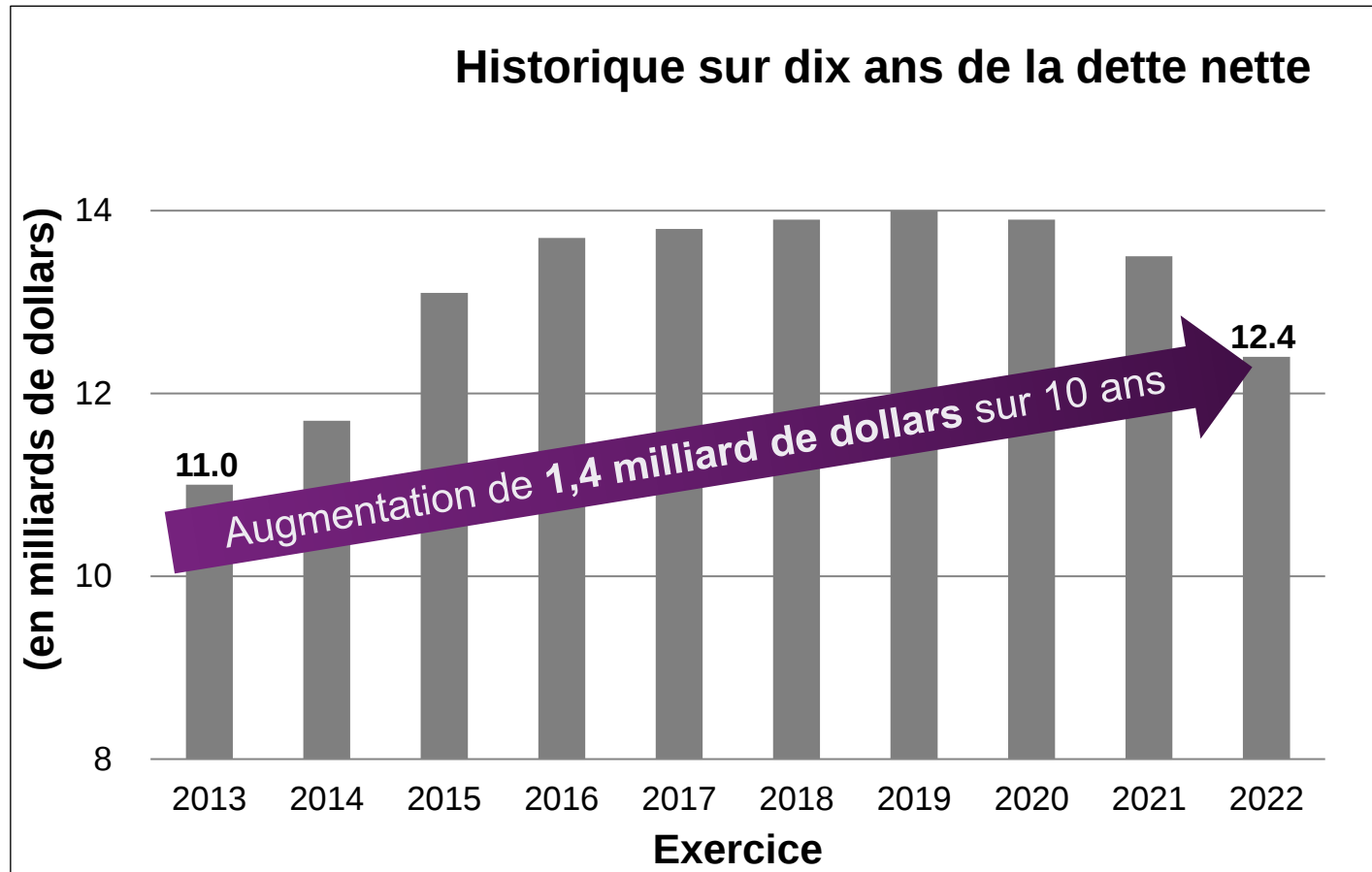
Que s'est-il passé depuis l'an dernier?	
Excédent de 2021	409 \$
Augmentation des revenus fiscaux provinciaux	+726 \$
Augmentation d'autres sources de revenus provinciales	+251 \$
Augmentation des revenus fédéraux	+ 95 \$
Hausse des charges	-704 \$
Excédent de 2022	777 \$

Augmentation de 646 M\$ au titre de la TVH, de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt sur le revenu des sociétés par rapport à 2021



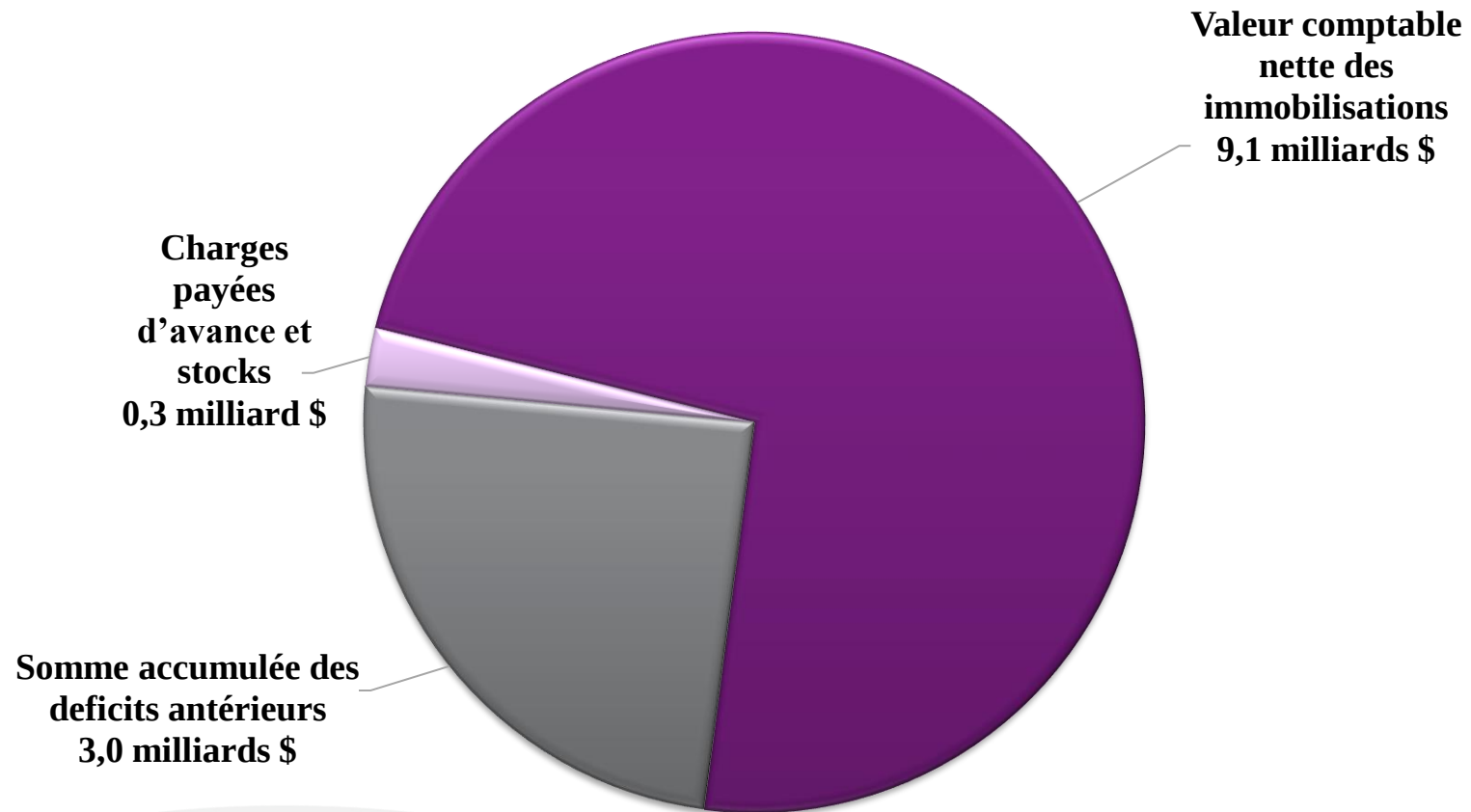
L'estimation des revenus fiscaux est soumise à une part importante d'incertitude

Dette nette – 1,4 milliard de dollars de plus qu'en 2013

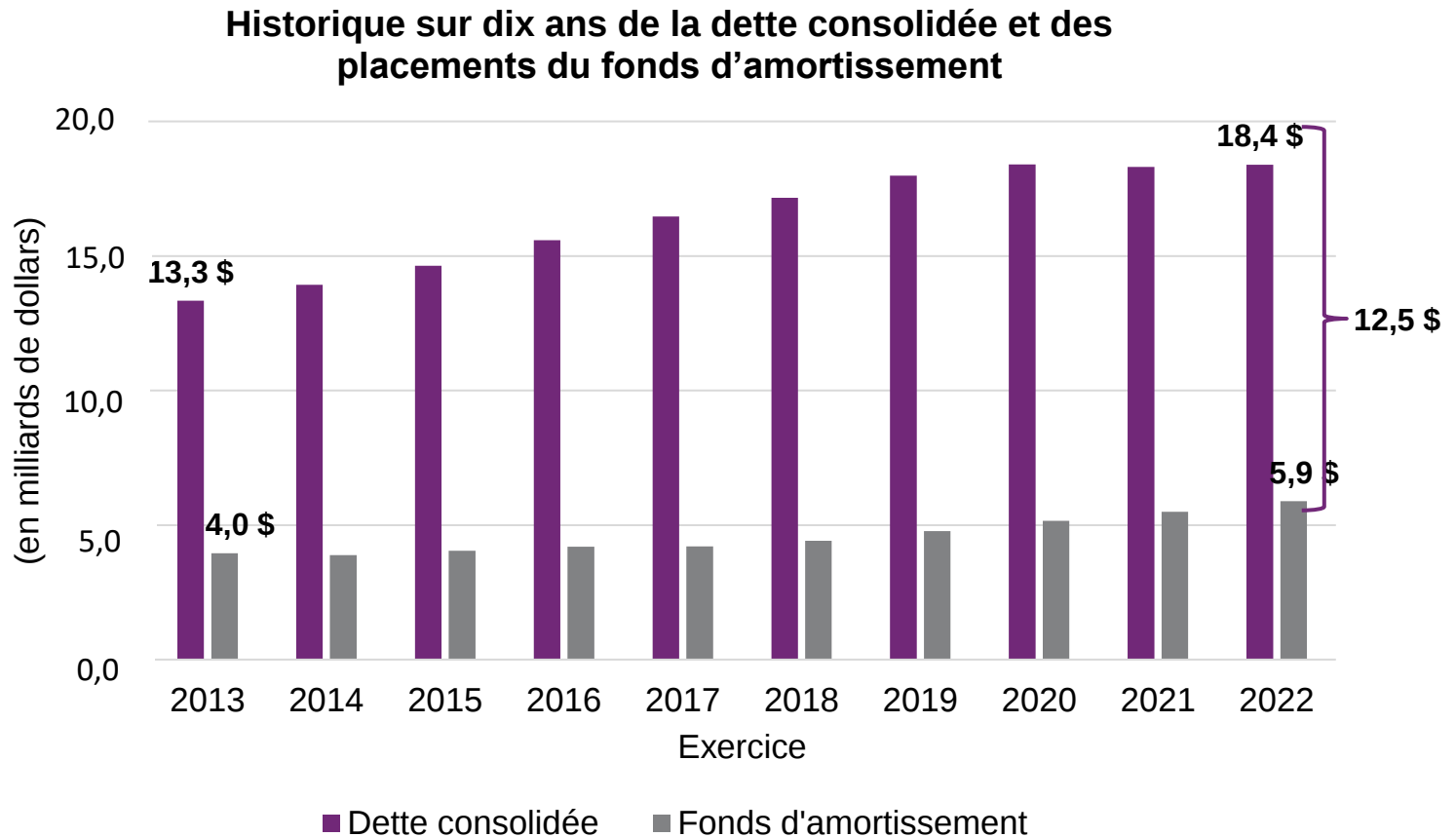


De quoi la dette nette de 12,4 milliards de dollars se compose-t-elle?

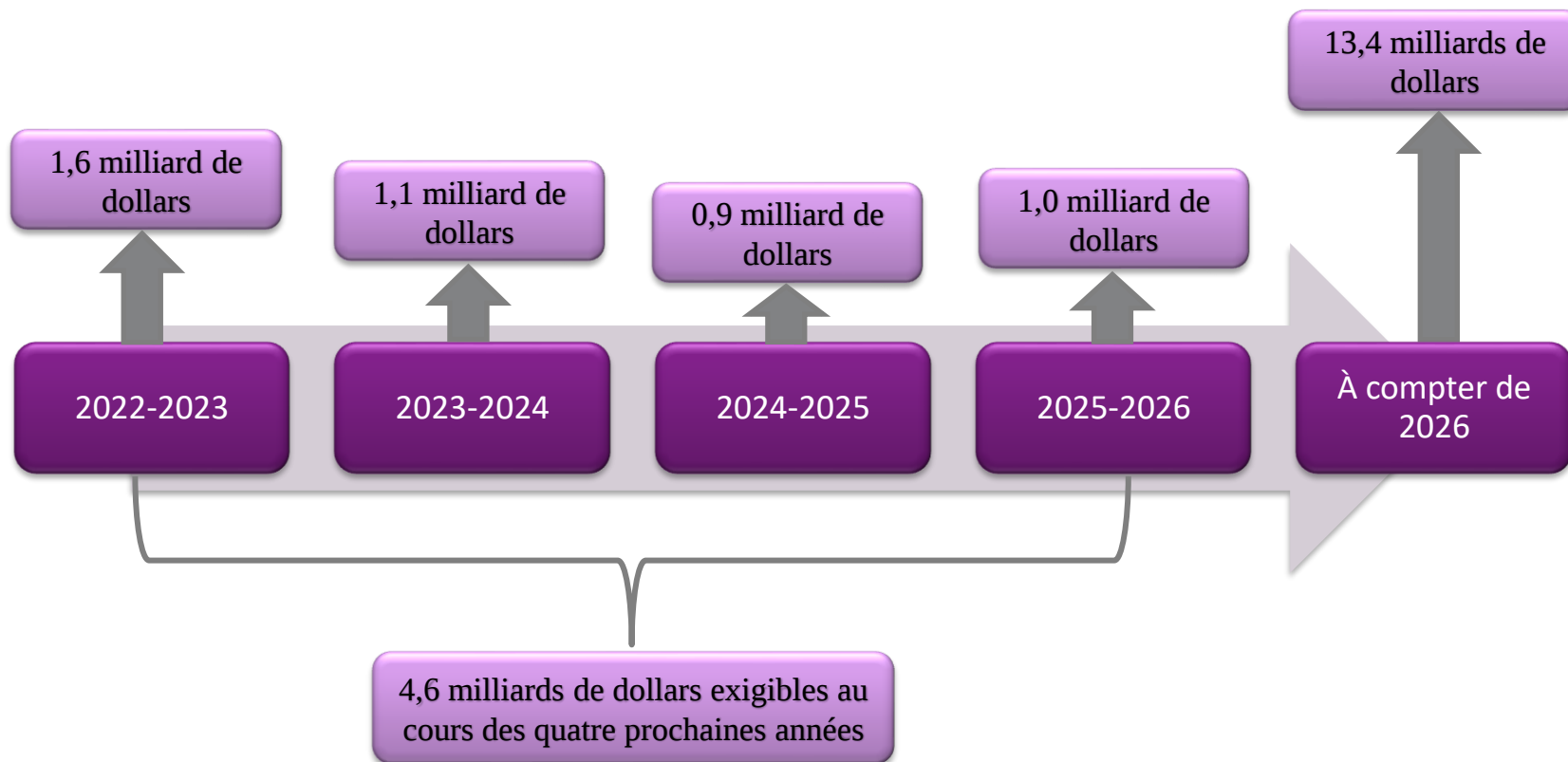
Sommaire de la dette nette de 12,4 milliards de dollars
au 31 mars 2022



La dette consolidée demeure à un sommet historique de 18,4 milliards de dollars



Dette consolidée : Remboursements



Dette consolidée : Coût du service

Coût du service de la dette consolidée par année, par jour, par heure et par minute en 2022

Par année	Par jour	Par heure	Par minute
635 millions de dollars	1,7 million de dollars	72 000 \$	1 208 \$



État de la situation financière du Nouveau-Brunswick

Indicateur	Court terme	À long terme
Viabilité (vivre selon ses moyens)	Plutôt favorable	Mixte
Flexibilité (mesure dans laquelle la dette ou le fardeau fiscal peut s'accroître)	Plutôt Défavorable	Plutôt Défavorable
Vulnérabilité (éléments hors du contrôle du gouvernement)	Mixte	Mixte

Énergie NB :

Préoccupations relatives à l'autofinancement

Des inquiétudes subsistent quant à la capacité d'Énergie NB d'autofinancer ses activités

- Le coût de Mactaquac est estimé à 3 milliards de dollars
- Le ratio dette/capitaux propres de 80/20 n'est pas respecté et Énergie NB a des dettes de près de 5 milliards de dollars
- Investissements futurs requis (p. ex. infrastructure de production et de transmission)



Oracle Fusion :

Domaine d'audit important cette année

Nouveau système de planification des ressources d'entreprise pour remplacer certains systèmes désuets

La Province dispose encore d'importants systèmes désuets

Transactions consignées pour la première fois

Palements

Paie

Écritures de journal

Grand livre général et plan comptable

Beaucoup de temps d'audit nécessaire

Il faudra plusieurs années pour que Fusion soit entièrement mise en œuvre

Oracle Fusion :

Constatations et recommandations

- Des recommandations ont été formulées pour corriger les faiblesses du contrôle interne et améliorer les processus existants
- La mise en œuvre de nos recommandations est importante pour réduire les risques

Recommandations issues des audits des états financiers des organismes de la Couronne soumises aux entités suivantes :

Service Nouveau-Brunswick

Les paiements effectués en double ou incorrectement autorisés entraînent un risque accru de fraude

Opportunités Nouveau-Brunswick

On estime que 170 millions de dollars pourraient être recouvrés au titre de l'encours des prêts consentis

Processus de paiement

Constatations finales

- Les améliorations marquées sont encourageantes, mais une prudence constante est requise
- Pour que la Province continue d'améliorer considérablement sa situation financière à long terme de façon autonome, elle devra continuer de chercher à trouver des façons de gérer les dépenses et envisager des augmentations des recettes, ou une combinaison des deux, à l'avenir

Le point sur l'audit relatif à la COVID-19

- Travaux importants pour définir la portée des audits que nous prévoyons effectuer

Prochaines étapes :

- Terminer le travail d'audit
- Déterminer les constatations
- Processus de production de rapports
- Diffusion des rapports prévue en juin et décembre 2023

Questions?